

Bulletin d'histoire politique

Crimes de guerre et émotions dans un contexte d'apocalypse

Yves Tremblay



Volume 23, numéro 3, printemps 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030765ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030765ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, Y. (2015). Crimes de guerre et émotions dans un contexte d'apocalypse. *Bulletin d'histoire politique*, 23(3), 216–228.
<https://doi.org/10.7202/1030765ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Crimes de guerre et émotions dans un contexte d'apocalypse

YVES TREMBLAY

Historien

Ministère de la Défense à Ottawa

et Chargé de cours à l'Université d'Ottawa

L'étudiant en histoire que j'étais s'est un jour inquiété de la place de l'individu dans l'histoire. Non pas celle du Grand Homme/Grande Femme faisant supposément l'Histoire, mais l'humble anonyme subissant, qui n'avait pas laissé beaucoup de traces (pas sûr). Parce que j'inclinai vers l'humble, j'étais convaincu que l'histoire sociale était la meilleure méthode, la seule vraie méthode. En histoire sociale, l'on travaillait sur les masses, ce qui voulait dire à l'époque où je complétais mon premier cycle, amasser des statistiques, ce dont je m'accommodais, et classifier en groupes sociaux, ce qui me dérangeait, surtout que l'on ne s'était pas encore affranchi (c'est-à-dire à la fin des années 1980) des élucubrations marxistes et néo-marxistes (développement régional et proto alter-mondialisme) dans ma petite université provinciale, l'UQAR. Je ne pouvais pas croire un marxiste ou me satisfaire de graphiques, surtout que je connaissais bien les compromis inhérents à la préparation de données sur les populations et l'économie (j'étais aussi assistant de recherche). À la toute fin de mes études, à la toute fin de la rédaction du doctorat, le doute a pris une tournure critique lorsque je suis tombé sur la lettre d'un colon de Saint-Médard à l'honorable Maurice Duplessis. Le brave homme, habitant une localité où la ténacité et la patience étaient les seules richesses, implorait littéralement le premier ministre de lui faire l'aumône de l'électricité, parce que son épouse n'était plus capable de laver à la main. Après plus de 500 pages de graphiques, de tableaux, de cartes et de catégories,

cette lettre me fit penser que j'avais peut-être fait fausse route, que la vie, donc l'histoire, était ailleurs. L'Office de l'électrification rurale allait bientôt procéder à l'électrification des rangs de Saint-Médard; la lettre du pauvre homme n'avait rien à y voir, les travaux prévus dans le programme en étaient tout simplement rendus là. Peu importe, il a pu paraître que le *cheuf* était intervenu d'une manière décisive.

Fausse route parce qu'une approche fondée sur l'économie, la politique et les défis techniques de l'électrification rurale ne suffisait pas pour comprendre ce qui véritablement était l'enjeu. Il aurait fallu sentir ou plutôt arriver à faire sentir au lecteur comment ce petit fait vrai – la lessive à la machine à laver plutôt qu'à la main – représentait l'essentiel du problème, problème qu'au fond, dans mon arrogance d'historien du social, j'avais mal posé. Je raisonnai que l'aspect histoire des mentalités aurait requis un plus grand effort de recherche et d'exposition, chose très faisable puisque les documents que j'avais sous la main étaient on ne peut plus riches en notations de nature psychologique. J'en ai tiré une leçon: les archives du milieu du XX^e siècle sont suffisamment riches pour permettre de répondre à un questionnement du genre: qu'est-ce qui conduit l'acteur, même le plus modeste, à se comporter de telle ou telle manière? J'avais découvert que l'on pouvait entrer dans la tête des gens, de n'importe qui, avec des archives du type que celles que j'avais dépouillées pour mon doctorat, mais que je n'avais pas exploitées à tout leur potentiel. Partie remise en somme.

Encore aujourd'hui, je tiens cette leçon pour vraie. Mais c'était un peu beaucoup simplifier. Les catégories et les statistiques sont utiles parce qu'elles permettent de synthétiser les tendances et les grandes forces en cause; les documents informant sur la psychologie et les sentiments des acteurs aussi. La difficulté est de concilier deux ordres parfois très éloignés de faits, ainsi que de faire des rapprochements entre des observations réalisées à des échelles différentes.

* * *

Les 13 et 14 février 1945, un millier de bombardiers lourds détruisirent le centre historique de Dresde, faisant environ 25 000 morts et plusieurs dizaines de milliers de réfugiés (le plus connu de ces réfugiés est Victor Klemperer, un juif jusque-là épargné parce que marié à une aryenne, mais qui avait reçu le matin du 13 février une convocation pour se présenter en vêtements de travail avec bagages à main pour un long trajet... La destruction de la ville a permis sa fuite et lui a donc presque certainement sauvé la vie¹). Ce bombardement fut l'un des derniers d'une campagne de bombardement contre les grandes villes allemandes, qui a commencé en 1940, mais qui pour des raisons techniques n'a pris de l'ampleur qu'en

1943. À la fin de la guerre, presque toutes les grandes villes du III^e Reich avaient été attaquées, détruisant souvent bien plus que 50% des zones bâties, tuant environ 420 000 personnes, surtout des civils, femmes, enfants et personnes âgées principalement, mais aussi des militaires en permission, des membres de la défense civile, des travailleurs étrangers et des prisonniers de guerre, environ 30 000 dans ces deux dernières catégories².

Dans les heures, les semaines et les mois qui suivent, il fallut débarrasser les rues des décombres pour faciliter la survie et restaurer un minimum de vie économique. La bonne distribution des vivres et des combustibles (charbon, gaz et bois), le rétablissement de l'eau courante et de l'électricité ne pouvaient se faire que si les rues étaient nettoyées des principaux obstacles et les cratères de bombes comblés. Faute de machines de terrassement, le travail dut se faire à la main. Comme presque tous les hommes actifs étaient mobilisés, il fallut que les femmes et les vieillards s'en chargent. Et les prisonniers de guerre et des camps de concentration. Des prisonniers canadiens, et québécois aussi. L'histoire de l'un de ces derniers est intéressante en ce qu'elle illustre la complexité de la notion de crime de guerre dans un contexte où les crimes de guerre se commettaient à des échelles très variables. La voici.

* * *

Élucippe Beaudoin passe l'examen médical de conscrit le 21 juin 1941 et débute l'entraînement militaire obligatoire le 31 juillet suivant. Il vient d'avoir 21 ans. Il résidait avant son incorporation dans sa famille, à Saint-Yvon, comté de Gaspé. La durée de l'entraînement obligatoire dit « élémentaire » était normalement de huit semaines³. Élucippe a fait le sien au Camp 54 de Montmagny entre le 31 juillet et le 23 septembre 1941, donc la durée habituelle. Il reçoit des mentions très élevées pour cet entraînement élémentaire, notamment en condition physique, en tir et en sens du leadership. Une fois libéré du Camp 54, il se porte immédiatement volontaire pour l'armée active, d'abord dans le Corps des services, puis dans un bataillon de sapeurs. Il ne semble donc pas avoir été très motivé à entrer dans l'infanterie. Il débarque en Angleterre le 26 mai 1942 alors qu'il est encore sapeur, mais passe à l'infanterie en août 1944, à un moment où l'armée subissait des pertes importantes en Normandie. En conséquence, elle faisait pression sur les non-fantassins pour qu'ils rejoignent l'infanterie, et la décision de Beaudoin doit être interprétée dans ce contexte. Bien des questions ont été soulevées à l'époque et par la suite⁴ sur la rapidité de cette conversion ainsi que sur le moral d'engagés qui, bien que tous volontaires (il n'y a pas de conscrits en Europe avant décembre 1944), ne s'étaient pas initialement enrôlés pour combattre dans l'infanterie. La « conversion » de Beaudoin a été de fait rapide, puisqu'il quitte les sapeurs le 26 août et

arrive en France comme fantassin le 1^{er} septembre, ce qui fait douter qu'il ait pu suivre un cours de mise à jour.

Quoi qu'il en soit, jusque-là, Beaudoin est plutôt bon soldat : aucune infraction disciplinaire même mineure ne fut jamais portée à son dossier. Il reçoit la « Good Conduct Badge » de son unité de sapeur le 23 septembre 1943. Mieux, il passe caporal suppléant dans sa nouvelle unité d'infanterie, les Fusiliers Mont-Royal, le 14 septembre.

Ironiquement, le jour même où sa promotion est confirmée, le 24 septembre 1944, le caporal suppléant Éluçippe Beaudoin est fait prisonnier par les Allemands lors d'une tentative mal planifiée de franchir le canal Anvers-Turnhout⁵. La résistance allemande est plus forte que prévu et son peloton, le premier débarqué, est capturé en entier en couvrant la retraite du reste du bataillon. Beaudoin est porté disparu. Sa famille en aura pour deux mois à attendre la confirmation par un télégramme du 24 novembre : Éluçippe est prisonnier en Allemagne.

En octobre 1944, on le trouve au Stalag XIIA, à Diez, une petite ville de Rhénanie-Palatinat, donc l'ouest de l'Allemagne, puis, à cause de l'avancée des Alliés occidentaux, il est transféré avec les autres prisonniers plus à l'est. Il passe brièvement au Camp IVB et finalement au IVA, ces deux derniers étant situés près de Dresde, la capitale de la Saxe, l'une des régions allemandes les plus éloignées des routes de progression des forces alliées, aussi bien des alliés occidentaux que des Russes. Il est affecté au Kommando 1325 ; en effet, la *Convention relative au traitement des prisonniers de guerre* adoptée à Genève en juillet 1929 permet aux autorités de capture de faire travailler les non-officiers, pourvu que les travaux ne soient pas liés directement à l'effort de guerre et ne les mette pas en danger immédiat⁶, par exemple des travaux agricoles ou d'entretien des voies publiques.

Cependant, si la Saxe n'a pas dans l'immédiat à subir l'invasion terrestre, la ville n'est pas à l'abri des bombardements aériens. Encore là, la distance avait d'abord favorisé Dresde. Mais à l'automne 1944, presque toutes les grandes villes allemandes ont été touchées par des raids aériens importants. Dresde était l'une des dernières sur la liste, parce que la ville n'était pas un carrefour fluvial ou ferroviaire stratégique ni un lieu de production d'armements important. Mais son tour arrive à la fin de 1944 et la décision finale est prise entre la fin janvier et le début février 1945⁷.

L'attaque a lieu les 13 et 14 février 1945. Elle est menée par des escadrons de bombardiers lourds anglo-canado-américains, avec des effets dévastateurs : ouragan de feu, civils incinérés ou asphyxiés dans les abris, destruction totale du centre-ville historique. Devant l'étendue des dégâts, les autorités allemandes décident de recourir aux prisonniers de guerre des camps les plus près de la ville, comme elles l'avaient déjà fait dans d'autres villes et d'autres régions d'Allemagne.

* * *

Les progrès des Alliés sur les fronts est et ouest ont eu pour effet, outre de surpeupler les camps de prisonniers de guerre du sud de l'Allemagne, de causer de graves pénuries d'approvisionnement. Alors que les prisonniers de guerre avaient été jusque-là bien nourris, en particulier grâce aux rations hebdomadaires fournies par la Croix-Rouge⁸, la destruction des infrastructures de transport rend les livraisons de plus en plus difficiles. Selon le témoignage du père Antoine Lavallée, O.M.I., interné en Allemagne depuis juin 1941, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a ordonné le 15 septembre 1944 de ne distribuer le colis de nourriture qu'aux deux semaines, plutôt que chaque semaine⁹, réduisant de ce fait de presque 50 % la ration des prisonniers de guerre alliés. C'était grave, parce que ces colis fournissaient plus des trois quarts des calories. En effet, on sait que la Convention de Genève sur les prisonniers de guerre prévoit que ceux-ci doivent être nourris comme les soldats qui les tiennent prisonniers¹⁰, mais comme les Allemands crevaient de faim dans les derniers mois de la guerre, les prisonniers recevaient une part juste équivalente à presque rien, certainement insuffisante pour nourrir un homme jeune à qui on demandait par ailleurs du travail physique. Il semble qu'à compter de décembre 1944 ou janvier 1945, les stocks de colis CICR étaient épuisés dans à peu près tous les camps¹¹. C'est dire que la faim devait tenailler Beaudoin et ses compagnons du commando de travail.

* * *

On ne sait pas précisément à quel moment Beaudoin a commencé à travailler dans les rues de Dresde, mais on sait comment son histoire s'est terminée. Voici ce que le caporal S.T. Gregory, de l'Armée britannique, prisonnier au même camp que Beaudoin et porte-parole auprès de l'administration du camp¹², rapporte de la fin du gars de Saint-Yvon dans un rapport d'abord soumis en mars 1945 à son supérieur immédiat du camp, le sergent R. Smith, lui aussi de l'Armée britannique, rapport ensuite envoyé en copie au Quartier général militaire canadien à Londres le 19 juillet 1945 :

[J]e vous envoie sous ce pli un rapport détaillé sur les événements qui ont amené la mort du caporal E. Beaudoin, matricule E-48433.

Le 20 juin dernier ou vers cette date, j'ai rempli la formule Q et je l'ai envoyée, avec un mémoire semblable à celui[-ci], à la Commission alliée sur les crimes de guerre, aux soins du War Office, Whitehall, Londres. J'ai choisi cette adresse parce que j'ignorais l'adresse officielle de la Commission et [que] je désirais soumettre les faits détaillés à une autorité compétente. Je n'ai pas encore reçu de réponse.

Peut-être auriez-vous l'obligeance d'accuser réception de la présente déclaration et de me dire si, à votre avis, il s'agit en l'occurrence d'un crime de guerre; dans l'affirmative, dites-moi si je puis faire plus à ce sujet.

Il y avait d'autres Canadiens français dans le Kommando 1326 et je me souviens des noms de Boisvert, Langlois et Lambert. Ils ne sont pas en mesure de vous donner plus de renseignements que ceux contenus dans la présente déclaration, mais ils peuvent au moins confirmer le fait que Beaudoin a été fusillé. [...]

Le mardi 13 mars, l'Obergefreiter Hennig de ce Kommando le fouilla et trouva environ 8 livres de viande crue en sa possession. (À noter que la plupart des hommes dans ce commando sont affectés à des travaux de démolition et de déblayage à Dresde.) La chose a été rapportée à l'Oberfeldwebel Make et il a ramené Beaudoin au camp. Le Feldwebel Krebs, Führer du Kommando, m'a appelé et m'a donné les détails qui précèdent, ajoutant qu'on envoyait Beaudoin à la Kompanie pour l'interroger. Beaudoin partit donc, puis revint au camp avant d'être envoyé en détention dans la Nachrichten Kasern attenante à la Scharfenbergerstrasse. Deux autres hommes, Lowe n° 252988 et Harrison n° 279343, étaient également en détention à la même date et au même endroit. Aucune raison n'a été donnée ni de durée fixée pour la période de détention, car c'est l'habitude ici de mettre un homme en détention en attendant qu'on fasse d'autres recherches et qu'on prenne d'autres renseignements.

Le jeudi 15 mars, j'ai demandé et obtenu la permission d'aller voir le prisonnier et, juste avant mon départ, je reçus une note de Lowe me demandant de lui apporter de la lecture (ce que j'ai fait). Je pouvais faire cette visite à la condition suivante: je ne devais pas parler anglais aux prisonniers. En conséquence, je répondais "oui" ou "non" et je posais toutes les questions auxquelles ils pouvaient répondre en allemand. Par ailleurs, la visite a été très satisfaisante puisque la seule plainte formulée a été au sujet de l'exercice et on a réglé immédiatement cette question.

Le vendredi 16 mars, deux hommes, Newhouse n° 14188 et French n° 90731, ont été gardés à part du groupe ordinaire de travailleurs; ils furent ensuite envoyés avec une sentinelle pour accomplir un ouvrage spécial quelque part dans la ville. Lorsqu'ils revinrent vers midi, ils me dirent qu'ils avaient creusé une tombe pour un pillard qui, d'après les rumeurs, était un aviateur anglais ou un russe. J'ai amené ces deux hommes devant le Feldwebel Krebs et je lui ai demandé s'il savait quelque chose à ce sujet. J'ai poursuivi en lui demandant s'il avait obtenu des renseignements de la Kompanie au sujet des trois hommes en détention et il me répondit par la négative.

Le samedi 17 mars, j'ai demandé à voir les hommes de nouveau et la permission me fut accordée. Accompagné de mon interprète John Deegan, no 253073 (matricule 955108), j'ai rendu visite aux hommes et j'ai vu Lowe et Harrison. (Cette fois, il n'y avait aucune restriction quant à la conversation.) Ils me demandèrent ce que Beaudoin était devenu et comme je leur dis que je l'ignorais, ils m'apprirent qu'il avait été emmené de sa cellule la veille, vers 2 heures de l'après-midi. Une sentinelle de service leur avait déclaré que, d'après les propres paroles de Beaudoin, un Unteroffizier de Kompanie lui avait dit le mardi, qu'il (Beaudoin) serait fusillé. (Beaudoin n'y a fait aucune allusion lors de ma visite de jeudi.) J'ai questionné le caporal de la garde du jour et il m'a montré le livre du jour, m'indiquant une inscription voulant que Beaudoin soit emmené avec l'autorisation de "Belag N° 1". Je n'ai pu obtenir aucun autre renseignement de la salle de garde.

En revenant de la Kasern, j'ai vu le "Unteroffizier von Dienst" au camp (Jantsch) et lui ai demandé s'il savait quelque chose au sujet de l'absent. Il me dit qu'il n'en savait

rien et me renvoya au Feldwebel Krebs qui était alors à la Kompanie. Je lui demandai alors de me laisser voir le *Wachebuch* de la veille et il me dit qu'il n'y était pas. (Il n'était certainement pas à sa place habituelle sur la table.)

À 6.45 heures de l'après-midi, j'ai vu le Führer du Kommando à son retour et lui demandai s'il avait des nouvelles de l'absent. Il me dit que, d'après les nouvelles officielles de la Kompanie, Beaudoin avait été fusillé à 3 hres de l'après-midi, le vendredi 16 mars, pour avoir pillé.

Depuis lors, j'ai revu Lowe et Harrison et je me suis assuré qu'ils étaient en sûreté et j'ai signalé en détail les renseignements précédents au soldat Cramp, qui a promis de discuter la question avec la Kompanie cet après-midi et aussi de soumettre un rapport sur la détention prolongée de Lowe et Harrison et de tenter de régler le cas.

Voilà tous les faits du cas comme ils se présentent à l'heure actuelle [le 18 mars] et je communiquerai de nouveau avec vous [c.-à-d. avec le sergent Smith] s'il survient du nouveau.

L'intéressé se nomme Élucippe Beaudoin, de l'Armée canadienne, et son numéro matricule est E-48433. Son plus proche parent est Étienne Beaudoin (frère), Saint-Yvon, comté de Gaspé, Province de Québec, Canada. [...]

[J]'ai adressé une lettre appropriée à Étienne Beaudoin (le frère), le 9 avril. À mon retour en Angleterre, croyant que cette lettre ne lui était peut-être pas parvenue, je lui en ai envoyé une copie avec une note explicative, et je suppose que les demandes de renseignements [du frère au ministère de la Défense – voir ci-bas] ont été faites après la réception de ladite lettre.

Le 20 mars, le Führer du Kommando m'a averti de me préparer à aller à la Kompanie le lendemain. J'ignorais pourquoi, mais j'appris bientôt qu'à la suite du rapport élaboré que j'ai fourni au sergent Smith, on voulait m'expliquer officiellement pourquoi Beaudoin avait été fusillé.

Je me suis rendu à la Kompanie à 8.00 heures du matin et j'ai reçu une déclaration officielle au sujet de l'exécution de Beaudoin. J'ai appris qu'il avait signé une déclaration avouant l'acte de pillage et c'est sur cette déclaration qu'on s'est basé pour le faire fusiller. Cette décision était rendue par une autorité supérieure. On ignorait l'endroit où se trouvent ses effets d'habillement et articles personnels ou s'il a été administré par un prêtre avant de mourir. Il a été exécuté d'après la loi militaire allemande qui ne tient plus compte du délai de trois mois établi par la Convention de Genève.

De même, il n'y a aucune mesure pour la défense, un prisonnier étant forcé de se défendre le mieux possible. Un aveu de culpabilité à une accusation capitale suffit pour motiver la peine de mort. Je n'ai pas pu savoir de façon définitive quand la sentence a été fixée ou quand elle a été officiellement signalée à Beaudoin. Je n'ai pu obtenir non plus la garantie que, si un cas du même genre se présentait, la sentence me serait communiquée d'avance.

N.B. Cette entrevue a eu lieu avec Hauptman Berthold par l'intermédiaire d'un interprète officiel.

Sommaire: Dans ce cas, il n'y avait aucune défense possible contre l'accusation. Beaudoin a été pris en flagrant délit, avec la viande en sa possession et nous ne pouvons pas nous plaindre de la sentence puisque c'était la même peine qui était infligée tous les jours aux civils allemands qui étaient pris à piller.

Toutefois, j'émets respectueusement l'opinion que tout le procès et l'exécution ont été effectués sans qu'on tienne le moindre compte des articles appropriés de la Convention de Genève touchant le traitement des prisonniers criminels. Les sections appropriées sont, je crois, nos 60-66, et le délai de trois mois est définitivement spécifié entre la sentence et l'exécution.

C'est surtout de cela dont devrait être accusé Hauptman Berthold, si je puis respectueusement m'exprimer ainsi. Je ne crois pas que Hauptman Berthold ait été chargé de fixer la sentence, mais j'ai tout lieu de croire qu'il a donné l'ordre de l'exécuter, se moquant ainsi des dispositions de précaution contenues dans la convention susdite. Personne n'a tenté de donner suite à ces dispositions et j'allègue respectueusement qu'il incombait à Hauptman Berthold de le faire. Lors de l'entrevue, il avait une attitude d'indifférence complète en ce qui concerne la vie ou la mort d'un prisonnier.

Note: Hauptman Berthold, chef de la 5^e Kompanie, Lansschutz, Bataillon n° 396, Quartier général avant son évacuation dans un Gasthaus bien connu de Radebeul, à Dresde. Il a été vu pour la dernière fois dans le village de Rosenthal, au nord de Bodenbach, Tchécoslovaquie (Sudètes) environ 40 ou 45 kilomètres au sud de Dresde. Était avec la Kompanie dans cet endroit jusqu'au 7 mai 1945. Comme je me proposais de porter une accusation contre lui en ce qui concerne la mort de Beaudoin, je l'ai observé attentivement et je suis convaincu que je pourrai l'identifier au besoin.

Respectueusement vôtre,
(signé) S.T. Gregory

J'ai cité la traduction française préparée par le ministère de la Défense à Ottawa pour le bénéfice de la famille en août 1945, en modifiant un peu le texte, en particulier en rétablissant des conjonctions et des articles omis par le traducteur, en normalisant la ponctuation, et en francisant le nom de la ville de Dresde¹³.

À la fin de la guerre, les prisonniers de guerre des alliés occidentaux furent rapidement libérés et rapatriés. Au fur et à mesure du cheminement vers les camps de transit et les ports d'expédition, les familles étaient informées par télégramme. Or, la famille de Beaudoin n'a rien reçu deux mois après la fin des hostilités. À deux reprises, elle demande au ministère de la Défense d'enquêter, ce que celui-ci fit, mais sans résultat. Il faut dire que cette enquête devait passer par la Croix-Rouge à Genève, puis les autorités allemandes de détention, système prévu dans la Convention, mais en panne à cause du chaos régnant en Allemagne. Finalement, comme on l'a lu dans le récit de Gregory, la deuxième lettre adressée au frère d'Élu-cippe arrive à Saint-Yvon, durant la première semaine de juillet 1945, comme on peut le constater en lisant le dossier militaire du soldat Élu-cippe Beaudoin, conservé à Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa. C'est donc Gregory qui a appris la triste nouvelle à la famille. C'est Étienne Beaudoin qui l'apprend au gouvernement du Canada dans une lettre du 9 juillet. Le ministère n'est notifié par le canal officiel que le 31 juillet.

Si l'on suit Gregory, il semble établi que le fait reproché à Beaudoin s'est bien passé, et que la sentence était légale; en effet, le pillage était

passible de la peine de mort d'après la loi allemande et la Convention de Genève est claire à ce sujet : les lois civiles du pays de détention doivent être respectées par les détenus militaires¹⁴. Mais Gregory a soulevé un point de procédure, le délai de trois mois de l'article 66, délai qui de toute évidence n'a pas été respecté.

Cette faute procédurale fait donc de l'exécution de Beaudoin un crime de guerre au sens de la Convention de Genève. Il fut donc décidé d'inscrire ce crime à la liste de crimes qui firent l'objet d'une enquête de la N° 1 Canadian War Crimes Investigation Unit. Toutefois, quand l'on tourne les pages du rapport final de cette unité, on constate que le crime dont fut victime Beaudoin est l'un des moins graves, seulement une faute de procédure, dans un cas où la culpabilité n'a pas été mise en doute par les représentants alliés du Stalag IVA, dont Gregory¹⁵. Peu surprenant que l'affaire n'eut pas de suite.

Revenons à notre effet d'échelle. Les bombardements des 13-14 février, que des historiens officiels canadiens considèrent avoir été une opération non militairement essentielle visant des civils¹⁶ – de la part d'historiens officiels, c'est aller très loin – seraient probablement considérés comme un crime de guerre de nos jours. L'impossibilité technique du bombardement de précision avait contraint les Britanniques (et les escadrilles canadiennes rattachées au Bomber Command britannique) à viser les conurbations dans l'espoir de détruire les gares de triage, les installations portuaires, les grandes industries et les quartiers ouvriers – on estimait que la destruction des logements ouvriers pousserait ceux-ci à quitter les villes industrielles, ce qui ralentirait l'industrie de guerre. Dans la pratique, cela se réalisait rarement sans « dommages collatéraux » importants¹⁷.

Un autre aspect me paraît intéressant ici. Beaudoin a été exécuté pour avoir volé de la viande. L'affaire ressemble évidemment à l'expérience du romancier américain Kurt Vonnegut, moins au récit romancé et fort symbolique d'*Abattoir 5*, publié en 1969, qu'à l'expérience réelle racontée par son biographe Charles Shields en 2011. Vonnegut était affecté au commando de travail 557 qui lui aussi déblayait les rues de Dresde. Le 1^{er} avril 1945, Vonnegut et trois autres prisonniers américains du Stalag IVB sont choisis pour creuser une tombe pour deux prisonniers de guerre exécutés pour pillage, un soldat polonais et un soldat américain, ce dernier ayant volé un cruchon de marinades¹⁸. On a donc un scénario absolument semblable à celui relaté par Gregory.

Autre fait intéressant : Shields rapporte que la présence de prisonniers de guerre dans les rues de Dresde ne suscitait même pas un sourcillement des citoyens avant le 13 février 1945, mais que le 15 février, plusieurs personnes leur lançaient des pierres pour manifester leur haine des Anglo-Américains. Ce changement d'attitude est corroboré dans le récit détaillé de la captivité que Midge Gillies donne de la captivité de son père, qui lui

a raconté le souvenir suivant: avant Dresde, les gardiens étaient plutôt respectueux des prisonniers de guerre, les craignaient même, mais après, ils ont affirmé leur autorité en punissant les prisonniers du Stalag 383 (Bavière), dans ce cas-ci en les privant de leur couverture en plein hiver¹⁹. Overy quant à lui estime que ce genre de violence, qui menait parfois au lynchage d'aviateurs alliés, on comprend pourquoi, était rare, le pic étant atteint en mars 1945, avec trente-sept lynchages. Overy fait remarquer qu'en dépit de la rhétorique de Goebbels qui, le 27 mai 1944, avait incité les Allemands à se venger des aviateurs, en dépit de Goebbels donc les autorités locales intervenaient pour protéger les prisonniers de la colère populaire. Overy rapporte bien une vague d'assassinat d'aviateurs américains, mais en Bulgarie à l'automne 1944 (environ 175 victimes)²⁰. Pourtant, l'attitude des autorités locales allemandes n'est peut-être pas aussi correcte que le suggère Overy. Par exemple, on sait que le chef SS de la sécurité à Wiesbaden cautionnait l'exécution sommaire d'aviateurs américains en invoquant un ordre secret contre les aviateurs « américains²¹ », qui devaient être considérés comme des terroristes et des assassins, car ils employaient des méthodes de combat contraires « aux règles du monde civilisé » selon le chef SS²².

* * *

La notion de crime de guerre décontextualisé peut bien paraître morale, mais elle rend la compréhension difficile. Si Beudoin fut exécuté, est-ce parce que les Allemands étaient peu respectueux de la convention de Genève? Et qu'en est-il de la faim qui pousse à piller, faim indirectement causée par les bombardements aériens des Alliés? Que dire du sentiment de vengeance des citoyens et soldats allemands résidants à Dresde ou dans les environs²³? Normal? Tout ceci sans parler de la décision controversée de bombarder Dresde. Mais Klemperer a la vie sauve du fait de bombardements qui tuent 25 000 personnes, non? Et le lynchage d'aviateurs recommandé par un Goebbels relève-t-il de la réaction à chaud ou de la politique d'État? Et que dire de la liberté certes relative d'appliquer les instructions par les officiers et sous-officiers allemands du Camp IVA? Tant de facteurs sont en jeu dans cet exemple, que je n'ai pu développer ici (toute la question des colis de la Croix-Rouge demanderait un long exposé, tant pour comprendre la dynamique dans le camp de prisonniers que pour expliquer l'énorme effort bénévole qu'il impliquait au pays, ainsi que les contraintes de livraison entre les deux – les archives existent, mais elles sont volumineuses et dispersées) ou que je n'ai pas même abordés (le traitement des prisonniers de guerre des armées occidentales par les Allemands était bénin quand l'on sait que des millions de prisonniers russes étaient délibérément affamés – c'est bien documenté). Je ne cherche

pas à démontrer une thèse ici, sinon que la vie est dans les archives, avec toutes les ambiguïtés qui vont avec.

À un moment où l'histoire des émotions semble gagner en popularité chez les chercheurs²⁴, il est bon de se poser ces questions difficiles, et quelque peu rassurant de savoir que certaines archives fournissent parfois des pistes, quelquefois des réponses. Sans juger, on peut avec beaucoup d'efforts, c'est-à-dire du travail dans les archives et le contrôle de soi pour demeurer objectif, on peut arriver à comprendre.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Victor Klemperer, *Je veux témoigner jusqu'au bout. Journal 1942-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 2000 (éd. orig. allemande 1995), p. 616 sq.
2. Je reprends les chiffres de Richard Overy, le plus grand spécialiste de la question, dans *The bombers and the bombed: allied air war over Europe, 1940-1945*, New York, Viking, 2014, p. xxv et 306. C'est environ 200 000 morts de moins que les estimations précédentes. Ian Kershaw donnait encore le chiffre de 500 000 en 2010 dans *La fin: Allemagne 1944-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 2014 (éd. orig. 2010), p. 18.
3. Le parcours typique d'une recrue est décrit dans une section originale et en avance sur son époque de l'histoire officielle (adaptée de l'anglais au français) sous le titre « L'histoire du soldat Lebrun » par C.P. Stacey, *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, volume I. Six années de guerre: l'Armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*, 2^e éd. corr., Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1966, p. 143-146.
4. L'un des principaux critiques est Terry Copp. Voir son *Cinderella army: the Canadians in Northwest Europe 1944-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 2006, p. 178 et notes. La version officielle est donnée par un Stacey plutôt complaisant dans *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, volume III. La campagne de la victoire: les opérations dans le nord-ouest de l'Europe 1944-1945*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1960, p. 299-300, 408-409 et 669. Et Copp et Stacey notent que la crise des renforts était plus grande dans les unités d'infanterie francophones (les régiments de Maisonneuve et des Fusiliers Mont-Royal sont mentionnés par ces auteurs).
5. Il faut lire entre les lignes le récit de Stacey, qui parle d'une tête de pont trop étroite (C.P. Stacey, *La campagne de la victoire*, p. 387-388), version reprise dans l'histoire régimentaire (J. René Paquette et Maurice Gagnon, *Cent ans d'histoire d'un régiment canadien-français: les Fusiliers Mont-Royal 1869-1969*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, p. 236-237). Si la tête de pont est trop étroite, il s'agit d'une erreur de commandement du divisionnaire, le général Foulkes, ce que ne dit pas l'historien officiel. Voir aussi le journal de guerre du bataillon, où l'impression de confusion des attaquants est exprimée plus spontanément: « War Diary of Les Fusiliers Mont-Royal C A (O) 1 Sep 44 to 30 Sep 44 », Bibliothèque et Archives Canada(BAC), RG24, vol 15 065.
6. Convention de Genève de 1929, art. 27. La version officielle du CICR se trouve en ligne à l'adresse suivante: <https://www.icrc.org/dih/INTRO/305?>

- OpenDocument. Le mot « Kommando » correspond au « détachement de travail » du chapitre 4 de cette convention.
7. Le processus menant à la décision, qui fut et reste controversé, a été résumé par Richard Overy, *op. cit.*, p. 210-213.
 8. Description du colis canadien (les colis des Croix-Rouge britanniques et américaines avaient des contenus légèrement différents) dans Nathan M. Greenfield, *The forgotten: Canadian POWs, escapers and evaders in Europe, 1939-1945*, Toronto, HarperCollins Publishers, 2013, p. 125-127.
 9. Nathan M. Greenfield et Bill Rawling, *Missionnaires en terre barbelée: des Oblats prisonniers de guerre (1941-1945)*, Montréal, Athéna éditions, 2014, p. 150.
 10. Convention de 1929, art. 11.
 11. Au Stalag IID en Allemagne du nord, les stocks de colis auraient été épuisés le 14 janvier 1945. Voir le rapport de débriefing de prisonniers canadiens rentrés en février 1945 (à la suite des échanges de prisonniers pour raisons humanitaires), « Summary of questionnaires Feb 1945 exchange Army-RCAF Reports », dans Ministère de la Défense, Direction Histoire et patrimoine (DHP), Ottawa, Fonds Kardex, 181.002(D68), rapport dactylographié, p. 10.
 12. Sur l'organisation et la hiérarchie interne du camp du point de vue des prisonniers de guerre, et sur les rapports de ceux-ci avec le Comité international de la Croix-Rouge, vitaux – d'ailleurs l'organisation interne répond en grande partie aux services fournis par le CICR, dont la défense des droits des prisonniers bien sûr, mais encore plus important à court terme, la livraison du courrier et des colis –, on lira l'article suivant: Vasilis Vourkoutiotis, « What the angels saw: Red Cross and protecting power visits to Anglo-American POWs, 1939-45 », *Journal of Contemporary History*, vol. 40, no 4, 2005, p. 689-706.
 13. Je cite en concaténant les lettres et le rapport de Gregory, dans l'ordre qu'il les présente, de toute évidence pour faire récit. Je n'ai enlevé que les adresses, formules de politesse et signatures. Le dossier militaire de Beaudoin se trouve à BAC, Rg24, vol. 25 409.
 14. Convention de 1929, art. 45.
 15. Il existe de nombreuses copies de ce rapport « bleu », dont celle-ci, conservée à la DHP: « Report of No 1 Canadian War Crimes Investigation Unit on miscellaneous war crimes against members of Canadian Armed Forces in the European theatre of operations 9 Sep 1939 to 8 May 1945, part I », [Londres], 20 mars 1946, p. 80: « This case has been closed subject to being re-opened upon the apprehension of the suspected parties. If the offence of looting was established on the part of the victim, the offence against him was a technical one. »
 16. Brereton Greenhous, Stephen J. Harris, William C. Johnston et William G.P. Rawling, *Le creuset de la guerre, 1939-1945. Histoire officielle de l'Aviation royale du Canada, tome III*, Ottawa, Ministère de la Défense nationale, 1999 (éd. anglaise 1994), p. 923.
 17. Discussion remarquable des contraintes techniques et des choix avec arrière-fond de considérations sur la moralité de ces choix dans Richard Overy, *op. cit.*, p. 33-117 notamment.
 18. Charles J. Shields, *And so it goes. Kurt Vonnegut: a life*, New York, St. Martin's Griffin, 2012 (2011), p. 63-76.

19. Midge Gillies, *The barbed-wire university: the real lives of allied prisoners of war in the Second World War*, Londres, Aurum Press, 2012 (2011), p. 377.
20. Richard Overy, *op. cit.*, p. 10 et 310-311.
21. Ironique, paradoxal. Rappelons que ce sont les Britanniques qui avaient comme stratégie de bombardement la destruction des villes aux fins de briser le moral des Allemands, alors que les Américains voulaient viser les industries essentielles, mais épargner les quartiers résidentiels. Ils n'y sont pas arrivés pour des raisons techniques (problèmes de navigation aérienne surtout). Après d'autres, Richard Overy, *op. cit.*, explique bien tout ceci.
22. Récit de la carrière de Jürgen Stroop par Kasimierz Moczarski, *Entretiens avec le bourreau*, Paris, Éditions Gallimard, 2011 (éd. orig. polonaise 1977), p. 524-529. Stroop a été condamné à mort et exécuté pour l'assassinat d'aviateurs américains et la liquidation du ghetto de Varsovie.
23. Ian Kershaw explique que dans les dernières semaines de la guerre, alors que le gouvernement central se dissolvait, « les décisions de vie et de mort se trouvèrent reléguées à des échelons toujours plus bas de la hiérarchie – régions, districts ou localités » (*La fin, op. cit.*, p. 38-39).
24. Pour une tentative sophistiquée de faire une histoire des émotions des Allemands sous les bombardements aériens, voir Dietmar Süß, *Death from the skies: how the British and Germans survived bombing in World War II*, Londres, Oxford University Press, 2014 (éd. orig. allemande 2011), surtout les p. 367-406.